

12 MAI 1898

567

256

E 2001 (A) 625

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. Carlin,
au Président de la Confédération et Chef du Département politique, E. Ruffy*¹

Rapport politique n° 58

Rome, 12 mai 1898

Les journaux que je Vous ai envoyés presque journallement depuis l'expédition de mon rapport no 57 du 1^{er} de ce mois², Vous auront tenu au courant des désordres qui ont eu lieu un peu partout en Italie ces derniers quinze jours. A Milan le mouvement a pris le caractère d'une vraie révolution avec barricades, canonnades etc.

L'ordre paraît rétabli aujourd'hui dans la capitale lombarde, mais hier encore il y a eu des excès assez sérieux à Naples.

Sauf une manifestation à Genzano, dans les monts Albains, la province de Rome est restée jusqu'à présent tranquille, grâce certainement aux mesures de précaution et au grand appareil de forces militaires déployé surtout dans la ville de Rome. Avant-hier, mardi, on s'attendait assez généralement à quelque mouvement; nombre de magasins avaient fermé, les armuriers et couteliers par ordre supérieur. Mais il n'y a rien eu. Les portes de la ville et certaines places publiques ne continuent toutefois pas moins à être gardées militairement, et l'artillerie de la garnison de Rome, qui se trouvait à Nettuno pour des exercices de tir, a été rappelée dans la capitale.

Le Gouvernement a réprimé les désordres avec beaucoup d'énergie. L'état de siège a été proclamé pour les provinces de Milan, de Florence et de Livourne; dans presque toute la péninsule le service de la sûreté publique a été remis entre les mains des commandants des corps d'armée; enfin, hier a été prise une disposition de la plus grande importance: le service des chemins de fer dans tout le Royaume a été organisé militairement, c'est-à-dire que tous les employés de chemin de fer deviennent du coup soldats en activité de service, soumis en conséquence non plus aux lois civiles ordinaires mais à la discipline et au code pénal militaires. Cette mesure a paru nécessaire, parce que l'on craignait des grèves de la part des employés de chemin de fer, grèves qui, dans le moment actuel, auraient pu présenter les plus grands dangers.

Enfin, la Gazzetta Ufficiale d'hier soir a publié un décret lequel proroge la session actuelle du Sénat et de la Chambre des Députés. On peut se demander si le Ministère a été heureusement inspiré à cet égard et s'il n'eût pas mieux valu laisser fonctionner cette soupape de sûreté. Un cabinet plus homogène, plus fort et pouvant compter sur une fidèle majorité parlementaire n'aurait pas eu besoin de recourir à cet expédient: mais tel n'est pas l'actuel Ministère di Rudini.

Maintenant que la tranquillité paraît rétablie, superficiellement du moins, l'on se préoccupe des moyens de l'assurer pour l'avenir. On parle de la concen-

1. Note marginale de Ruffy en tête du document: 15 mai 98, en circulation et aux Légations.

2. E 2300 Rom 9, non reproduit.

de tous les partis amis de l'ordre social, de la formation d'un Ministère à poigne, de la promulgation de sévères lois de répression, de la restriction de la liberté de la presse etc.... Il se peut que l'on fasse quelque chose dans ce sens; mais il est plus probable que l'on ne fera rien, et en tout cas ce n'est pas là qu'il faut chercher le remède. Si les bas-fonds de la population italienne s'agitent, s'ils forment un terrain tout disposé à recevoir et à faire germer les idées socialistes, c'est parce qu'ils meurent en partie de faim, parce qu'ils ont le plus gros poids des impôts à supporter, parce qu'ils manquent de toute initiative, attendent tout du Gouvernement qu'ils rendent responsable de tous les malheurs qui les frappent, enfin parce que la propriété foncière est aussi mal répartie et administrée que possible. Pour tenter avec quelque chance de succès de pacifier *définitivement* les esprits en Italie, il faudrait pouvoir abolir les droits d'octroi (chaque petite commune en perçoit pour son compte et pour celui du Gouvernement), diminuer certains droits d'entrée sur les objets de première nécessité — le pétrole par exemple coûte 75 centimes le litre, le sucre 1 fr. 50, le sel 40 cts. le kilo —, distribuer les impôts d'une manière plus équitable, mieux répartir la propriété foncière et, dans certaines parties du Royaume, introduire une culture des terres beaucoup plus intense. Si à tout cela venait s'ajouter le réveil de l'ancien esprit d'entreprise, qui a rendu grandes au moyen-âge les Républiques italiennes, alors le pays pourrait redevenir prospère et le sort même des plus misérables se trouverait considérablement amélioré.

Mais la lourde dette contractée par l'Italie, la fiscalité et la bureaucratie qui règnent dans ce pays menacent de rendre illusoire ou impossible toute réforme radicale; il est donc bien à craindre que l'on continuera à piétiner sur place et à vivre au jour le jour.

Pendant que je dictais ce rapport, M. Visconti-Venosta m'a fait demander au Ministère pour me prier de Vous faire les communications qui ont formé l'objet de mon télégramme chiffré de cet après-midi.³ Il estime que les égards que des Etats voisins et amis se doivent réciproquement imposent au Conseil fédéral le devoir de ne pas souffrir sur le territoire de la Confédération ces agglomérations d'ouvriers italiens, au nombre de plusieurs centaines, telles qu'elles sont signalées par les dépêches des journaux et avec le but proclamé de faire irruption en Italie pour y combattre les institutions et les autorités du pays. Au cours de la conversation, M. Visconti-Venosta m'a fait entendre que sa manière de voir était partagée à Vienne et à Berlin.

[...] ⁴

3. Cf. n° 257.

4. *Suivent quelques remarques quant à la guerre hispano-américaine.*